

# Le syndicat hydraulique ABG dissous

Avec le transfert de la compétence de l'eau potable à la com'com du Pays de Lure, au 1<sup>er</sup> janvier, le syndicat hydraulique Amblans, Bouhans, Genevreville vit ses derniers jours. Visite de la station de pompage avant la dissolution.

Le syndicat ABG (Amblans, Bouhans, Genevreville) vit ses dernières heures. En effet, celui-ci va disparaître au 1<sup>er</sup> janvier 2019. La raison ? La loi NOTRe oblige désormais que l'eau et l'assainissement soient gérés par les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). La communauté de communes du Pays de Lure (CCPL), prendra cette compétence au 1<sup>er</sup> janvier prochain. De facto, cela entraîne donc la dissolution de notre syndicat ».

## 1961

**Année de création du syndicat, avec les communes d'Amblans et Bouhans. Ce n'est qu'en 1981, que Genevreville adhère au syndicat.**

glise Frédéric Debely, maire d'Amblans et vice-président du syndicat ABG. Ce samedi, avec cette dissolution, le syndicat ABG présidé par Bernard Lamböley a convié toutes les personnes ayant participé à la vie du syndicat pour une visite de la station de pompage suivi d'un moment de convivialité à l'espace culturel et sportif d'Amblans.

Dans son discours, Frédéric Debely a rappelé que « la gestion de l'eau était une compétence communale très ancienne. Nos ancêtres ont œuvré dès 1963 pour nous apporter l'eau dans nos maisons ». C'est un réseau d'eau flable et renforcé qui va transmettre à la CCPL le syndicat. Avec un château d'eau quasiment neuf, une station de pompage performante. « Il reste toutefois des secteurs encore très sensibles aux fuites. Fuites facilement repérables grâce à la télégestion ».

Dans son propos, Frédéric Debely a insisté sur « la sécheresse de cette année qui perdure. Pour la première fois dans l'histoire du syndicat on a dû faire appel à un ravitaillement par camions-citernes. La trésorerie actuelle de 90 000 € peut répondre aux dépenses liées à l'approvisionnement par camions-citernes ». Cette situation exceptionnelle mais prévisible



Toutes les personnes ayant œuvré à la vie du syndicat étaient conviées samedi matin pour une visite guidée de la station de pompage. Photo Ch.L.

pour les années à venir a entraîné le syndicat à engager une étude urgente pour se connecter à un réseau voisin, de Magny-Verneuil. Cela entraîne la pose de quelque 5 600 m de canalisations. « Le chantier est en cours, à ce jour 1 500 m de canalisations sont déjà installés », insiste Frédéric Debely.

Samedi, certains s'inquiétaient de savoir si ce transfert de compétence, aura une conséquence sur le prix du mètre cube d'eau. Le vice-président du syndicat ABG s'est voulu rassurant. En ce qui concerne Genevreville et Amblans, le prix de l'eau n'augmentera pas

pour les particuliers, en revanche il y aura une faible augmentation sur les tranches. « L'objectif est de lisser les tarifs par rapport aux autres communes du territoire ». Quant à Bouhans, la décision d'une augmentation ou non revient au conseil municipal.

G.L.

## Un syndicat hydraulique créé il y a 57 ans

Le 31 décembre prochain, le syndicat hydraulique va être dissous. Après cinquante-sept années d'existence. Avant de disparaître, Frédéric Debely, maire d'Amblans et vice-président du syndicat ABG a retracé cette page d'histoire née en 1961.

À l'origine, deux communes Amblans et Bouhans décident de créer un syndicat pour effectuer des travaux destinés à assurer l'alimentation en eau potable.

L'année suivante, le 17 septembre 1962 le château d'eau est implanté sur une parcelle au lieu-dit « Au haut du quart » ; un autre terrain sis au lieu-dit « En grande fontaine » est acheté pour le captage de la source avec son périmètre de protection.

En juillet 1964, les membres du syndicat forment les puits et abreuvoirs à Amblans et Bouhans. Quelques mois plus tard les laveries sont supprimées.

En 1967, l'eau arrive dans les écoles d'Amblans et Bouhans.

Dès 1967, le syndicat fournit de l'eau à Genevreville. Ce n'est qu'en 1981 que cette dernière adhère au syndicat d'alimentation en eau potable.

Dans les années 2007-2009 un investissement de plus de 556 000 € est consacré à la construction d'un réservoir de 250 m<sup>3</sup> à Genevreville.



Grâce à la télégestion, les fuites sur les trois communes (Amblans, Bouhans, Genevreville) sont rapidement identifiées. Photo Ch.L.

Avant de refermer cette page d'histoire, Frédéric Debely rappelle que la première année d'existence du syndicat, en 1963, le prix d'un mètre cube d'eau était de 0,50 franc. Et en 2017, le prix du mètre cube était fixé selon les tranches à 1,25 €, 1,05 € et 0,75 €.

À noter que « le solde des emprunts

qui va être transféré à la com'com du Pays de Lure est de 330 000 €. Le remboursement annuel est de 25 000 € sur une période de 15 ans. Les recettes se situent aux alentours de 80 000 € pour les trois villages. La trésorerie actuelle est de 90 000 € », détaille encore M. Debely.